

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

LOCATIONS				
PRESTATIONS	Part locataire		Part propriétaire / bailleur	
1- Locations à l'année (bail 3-6-9 ans) nus ou meublées (soumis à la loi si 6/7/89 art.5) : 17% du loyer Annuel divisé par moitié entre le locataire et le propriétaire dans la limite de :				
Visite – Constitution du Dossier - Rédaction du bail	6.2% TTC du loyer annuel, dans la limite de 8€/ m ² ***	Plafonné à 7.08% HT soit 8.5% TTC du loyer annuel	6.2% TTC du loyer annuel, dans la limite de 8€/ m ² ****	Plafonné à 7.08% HT soit 8.5% TTC du loyer annuel
Etat des Lieux	2.3% TTC du loyer annuel, dans la limite de 3€/ m ² ****	TTC du loyer annuel	2.3% TTC du loyer annuel, dans la limite de 3€/ m ² ****	TTC du loyer annuel
Entremise et négociation (hors gestion)			100€ HT soit 120€ TTC	
Etat des lieux de sortie	Du studio au T3		100.00 € HT soit 120€ TTC	
	T3 et + et maison de – de 100m ²		141.60 € HT soit 170€ TTC	
	Maison de plus de 100m ²		158.30 € HT soit 190€ TTC	
2- Location de droit commun	17% du montant du loyer annuel partagé entre le bailleur et le locataire (50/50)			
3- A usage professionnel	20% du montant du loyer annuel partagé entre le bailleur et le locataire (50/50)			
4- A usage commercial	10% du montant du loyer triennal (charge preneur)			
5- Honoraire de location pour un parking ou un garage	100 € TTC			
6- Autres :				
- calcul des révisions de loyers	15€ TTC			
- décompte de charges annuelles	54€ TTC			
- renouvellement bail d'habitation	70€ TTC			
- avenant au bail	120€ TTC			
7- Gérance simple	8 % TTC			
8- Gérance avec garantie de loyer impayé (après accord Galian)	11 % TTC			
Autres :	-			
*La gestion des travaux (au delà de 500€)	- Montant des travaux TTC * 5%			
* Toute intervention non prévu au mandat	- 50€ TTC de l'heure			

LOCATIONS SAISONNIERES		
(Calcul sur Loyer de base = Loyer Brut Propriétaire*)		
PRESTATIONS	Hors Taxe – H.T.	Toutes taxes comprises - TTC
- Honoraires de Gestion	8.55% **	10.27 % à la charge du propriétaire
- Honoraires de transaction	19.16% **	23.00% à la charge du locataire
- Frais de dossier	20.90 €**	25.00€ / par semaine

TRANSACTIONS		
PRESTATIONS	Toutes taxes comprises – TTC - Honoraires charge Vendeur ou Acquéreur	
	Mandat Simple	
- Appartements - maisons - garages – - parkings	De 0 à 50 000€	6.66% HT soit 8%TTC avec un forfait minimum 4000€ TTC
	de 50 000 à 300 000€	5.00% HT soit 6.00%TTC
	de 300 000 à 1 000 000€	4.16% HT soit 5.00%TTC
	au-delà de 1 000 000€	3.33%HT soit 4.00% TTC
Mandat Exclusif		
- terrains constructibles - terrain de loisir ou autre - Locaux commerciaux	De 0 à 50 000€	6.66% HT soit 8.00%TTC avec un forfait minimum 4000€ TTC
	de 50 000 à 500 000€	5.83% HT soit 7.00%TTC
	De 500 001 à 1 000 000€	4.16%HT soit 5.00% TTC
	au-delà de 1 000 000€	3.33%HT soit 4.00% TTC
Avis de valeur dans le cadre de succession ou divorce		150.00€ HT soit 180.00€ TTC

* = y compris assurance propriétaire de 2.54%HT soit 3.05% TTC

** = TVA en vigueur soit 20% et susceptible d'être modifiée

***= limite des honoraires légaux - Aucun honoraires, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion du contrat.

Mise à jour le 1^{er} janvier 2021